

Un peintre au château

L'artiste valaisan Daniel Bollin expose ses toiles à **Venthône**.

Le peintre valaisan Daniel Bollin est un artiste au parcours atypique. Il serait vain de chercher les beaux-arts dans sa biographie, puisqu'il a préparé une licence en sciences économiques à l'Université de Fribourg et obtenu son doctorat en 1976, publiant la même année une thèse intitulée «Le marché des arts plastiques».

«Il est vrai que je n'ai pas un cheminement classique», reconnaît l'artiste. «Mais depuis tout jeune, je me passionne pour la peinture et, en parallèle à mes études, j'ai suivi des cours de dessin et de peinture.»



Daniel Bollin, fasciné par les paysages et les objets.

p. de morlan

S'il a exposé à maintes reprises en Suisse et à l'étran-

ger, c'est la première fois qu'il monte une exposition au châ-

teau de Venthône. On y trouvera des aquarelles, des huiles et des gravures. Au cours de sa carrière, Daniel Bollin a surtout travaillé le pastel et depuis quelques années, il s'est dirigé vers l'huile sur papier ou sur toile, mais aussi vers la tempera à la caséine.

«La tempera me permet de travailler de manière à la fois liquide et épaisse, les parties très liquides ressemblant à l'aquarelle, tandis que les parties épaisses se rapprochent de l'huile», explique-t-il. Ses sources d'inspiration sont autant la nature que les objets dont il cherche à transcrire l'aspect poétique sans vouloir faire

passer de message. «Il est clair que dans une peinture, les choses ne sont pas mises en place de manière innocente», concède-t-il. «Mais c'est à la personne qui regarde le tableau de le compléter: c'est la relation entre l'œuvre et le spectateur qui fait le tableau.» Daniel Bollin travaille essentiellement en atelier. Dans la nature, il fait des croquis ou de petites aquarelles sans chercher le détail et c'est en atelier qu'il les recompose en les interprétant de manière personnelle.

Patrick de Morlan

Exposition du 6 au 28 mars. Ouvert du jeudi au dimanche de 15 à 18 h. Vernissage, vendredi 5 mars dès 18 h 30.